



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 septembre 2025

FRANCE 2030 : 3 PROJETS LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS « DISPOSITIF MEDICAUX NUMERIQUES EN SANTE MENTALE », ET 29 EXPERIMENTATIONS LAUREATES POUR LES TIERS LIEUX D'EXPERIMENTATION

Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins, a annoncé les lauréats de deux dispositifs de soutien à l'innovation dans le domaine de la santé à l'occasion de la journée de la filière IA et Cancer : les lauréats de la 1^{ère} vague de l'appel à projet « Dispositifs médicaux numérique en santé mentale » et ceux des nouvelles solutions numériques qui seront expérimentées au sein des Tiers-Lieux d'Expérimentation de France 2030.

L'ÉTAT ACCOMPAGNE L'INNOVATION DANS LA SANTÉ NUMÉRIQUE À TRAVERS UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE

Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins, a annoncé les lauréats lors de la clôture de la « journée de la filière IA et Cancer » ce jeudi 4 septembre 2025.

La santé numérique est l'une des priorités du plan Innovation santé 2030, volet santé de France 2030 piloté par l'Agence de l'innovation en santé, et a pour ambition de faire de la France un leader mondial dans le domaine avec différentes actions permettant de **préparer l'avenir et consolider une filière en forte croissance**.

Elle dispose d'une stratégie dédiée dans le cadre du plan d'investissement France 2030, la stratégie d'accélération « Santé numérique » (SASN). Pilotée par la Délégation au numérique en santé (DNS) du ministère du Travail, de la Santé, de la Solidarité et des Familles, cette stratégie embarque l'ensemble des directions concernées des ministères en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la santé, de l'économie, et du Secrétariat général pour l'investissement via l'Agence de l'innovation en santé (AIS). Elle permet ainsi une approche systémique et lisible attendue par l'écosystème.

Le grand défi « Dispositifs médicaux numérique en santé mentale » est piloté par la DNS, dans le cadre du « plan Dispositifs Médicaux », de France 2030 coordonné par la Direction Générale des Entreprises, et le Secrétariat général pour l'investissement via l'Agence de l'innovation en santé.

SOUTENIR LES DISPOSITIFS MÉDICAUX NUMÉRIQUE POUR LA SANTÉ MENTALE

L'appel à projet « Dispositifs médicaux numériques en santé mentale », opéré pour le compte de l'État par Bpifrance, vise à soutenir des projets innovants dans le domaine du numérique en santé mentale et en psychiatrie, et à favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine, pouvant prétendre à une envergure mondiale en accélérant une des phases de développement et d'accès au marché. L'objectif de l'action est de réunir utilisateurs, concepteurs, évaluateurs et financeurs pour proposer des DMN en santé mentale et en psychiatrie répondant aux enjeux et aux besoins identifiés.

Les 3 projets lauréats sont :

- Solution de Theremia :

L'objectif du projet est de développer un outil d'aide à la décision pour les prescriptions d'antidépresseurs adaptées aux patients grâce à l'intelligence artificielle et aux données de vie réelle et validé directement par les cliniciens et les retours patients.

Theremia se propose de constituer une base de données avec des données de « vie réelle » associée à un algorithme co-développé avec l'INRIA. Avec la constitution de sous-population et en adoptant une approche plus personnalisée, la société souhaite réduire l'errance thérapeutique pour la prise en charge des patients dépressifs, notamment chez les jeunes adultes.

- Solution de Emobot :

Le projet consiste en la validation clinique de la solution de télésuivi EMOCARE, le premier dispositif médical de télésurveillance passive, continue et objective des troubles de l'humeur. EmoCare exploite une technologie d'IA multimodale (visage, voix, sommeil, activité) pour détecter en temps réel les signes de rechute ou de non-réponse aux traitements, sans intervention du patient.

L'étude REMOOD est un essai clinique visant à évaluer l'efficacité du dispositif EMOCARE pour la télésurveillance des patients souffrant de dépression. L'étude s'inscrit dans un cadre réglementaire strict en vue de l'obtention du marquage CE en tant que dispositif médical de télésurveillance des troubles de l'humeur.

- Solution de Résilience :

Edra est la division psychiatrie de Resilience, dont l'objectif est de déployer à grande échelle un suivi personnalisé structuré des troubles de l'humeur pour améliorer la qualité et l'efficacité des soins en psychiatrie.

Pour cela, ils développent le dispositif médical de télésurveillance en psychiatrie EDRA PRO, destiné aux patients adultes atteints de troubles psychiatriques et suivant un traitement médicamenteux pour un épisode dépressif majeur.

Le projet finance une étude clinique permettant de démontrer les bénéfices cliniques mais également en termes d'analyse d'impact budgétaire de la télésurveillance pour les patients atteints de troubles de l'humeur.

SOUTENIR LES EXPÉRIMENTATIONS DE SOLUTIONS NUMÉRIQUES DANS LES TIERS LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

Pour répondre aux besoins des innovateurs, professionnels de santé, chercheurs comme industriels, des Tiers-Lieux d'Expérimentation ont été créés pour offrir un accès direct à des terrains d'expérimentation, concevoir et évaluer des solutions numériques.

37 Tiers-Lieux d'Expérimentation ont été créés dans le cadre de la Stratégie d'accélération « santé numérique » de France 2030, couvrant l'ensemble du territoire français. 29 nouveaux projets d'expérimentation sont financés pour les Tiers-Lieux d'Expérimentation lauréats des Vagues 1 et 2 de l'appel à projets, portant aujourd'hui à 115 le nombre d'expérimentations financées.

Cet appel à projets est opéré pour le compte de l'Etat par la Banque des Territoires.

Nom du Tiers-Lieu d'Expérimentation	Porteur du Tiers-Lieu d'Expérimentation	Structure porteuse du nouveau Projet d'Expérimentation financé	Thématique du Projet d'Expérimentation
MedTechLab	AESIO	AESIO Santé	Optimisation des parcours de soin/Autonomie
Campus Bopex	APHP	EKA	Chirurgie
Hôtel Dieu	APHP Hôtel-Dieu	DEEPIKA	Optimisation des parcours de soin
Hôtel Dieu	APHP Hôtel-Dieu	ARTHA	Déficiences visuelles
Unirein	APHP Pitié-Salpêtrière	Arkhn	Optimisation des parcours de soin
Care Alsace	Biovalley	KWIT	Sevrage tabagique péri-opératoire
Digimentally	CH Le Vinatier	ATOL CD	Modèle de soin en psychiatrie
MOBIS	CHU Angers	RDS	Chirurgie cardiaque
MOBIS	CHU Angers	SoQut-Imaging	Imagerie médicale
Station e-Santé	CHU Bordeaux	Noctuacare	Prévention secondaire
WINN	CHU Brest	KDTMED	Prévention
SANTE ADOM	CHU Clermont-Ferrand	AD SCIENTAM	Prise en charge des troubles de la mobilité
IN CITU	CHU Lille	HAPPLIZ MEDICAL	Insuffisance respiratoire chronique
IN CITU	CHU Lille	IAVC	Géolocalisation des patients en urgence absolue
Lien en Santé	CHU Nantes	RELIEV	Prise en charge des patients épileptiques pharmaco-résistants
Génération Santé Numérique	CHU Poitiers	MELIORIS	Autonomie
PEPS	CHU Reims	Manitty	Optimisation des parcours de soin
JINNOV	CHU Rennes	MeeDIA	Optimisation des parcours de soin
Toulouse Santé Numérique	CHU Toulouse	My Family Up	Prévention en santé mentale
Le Quatre Vingt	CIUS	Pulselife	Aide au diagnostic
INH LAB	COWORKHIT	MOTEN TECHNOLOGIES	Prévention et qualité de vie des soignants
MindLink	GHU Paris	Dalia Care	Aide au diagnostic
MindLink	GHU Paris	Healthy mind	Prévention
Platines	Hospices Civils de Lyon	e-Sensia	Optimisation des parcours de soin
HTI-C	Hôpital Foch	Theremia	Optimisation du dosage de médicaments
Onco Atlantique	Institut de Cancérologie de l'Ouest	RAIDIUM	Imagerie médicale
Onco Atlantique	Institut de Cancérologie de l'Ouest	Betty	Parcours de soin patient
NOVAVUE	StreetLab	OKEENEA	Autonomie des personnes en situation de handicap
NOVAVUE	StreetLab	ADCIS	Rétinopathie du prématuré

Les Tiers-Lieux d'Expérimentation sont dynamiques et déjà reconnus par les centrales d'achat UniHA et Resah, avec qui le ministère a signé une convention pour accélérer l'adoption par les établissements de santé et du médico-social des solutions qui auront été évaluées de façon rigoureuse au sein de ces Tiers-Lieux d'Expérimentation.

Contacts presse :

Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles : sec.presse.cabsante@sante.gouv.fr

Délégation au Numérique en Santé : Marion Février - 06 08 77 61 02 - marion.fevrier@sante.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 – presse.dge@finances.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement/Agence de l'innovation en santé : Florence.gaudin@pm.gouv.fr

Bpifrance : presse@bpifrance.fr

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts - antoine.pacquier@caissedesdepots.fr

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition :** transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur :** 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Est mis en œuvre collectivement :** pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais, leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : Bpifrance - Servir l'Avenir

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr
in@

